

Impôts locaux : les Maubeugeois appelés à faire « un effort »

samedi 20.12.2008, 04:50 - La Voix du Nord



Une soixantaine de personnes, hier soir route de Mons.
Le sujet était d'importance...

| CONSEIL MUNICIPAL |

Les taux des impôts locaux augmenteront en 2009, à Maubeuge. Jusqu'à 25 % pour le foncier bâti (et les propriétaires, donc), de 5 % pour la taxe d'habitation. « Il est temps de désendetter la ville », a dit le maire, Rémi Pauvros.

PAR FLORENT MOREAU ET VINCENT TRIPIANA

PHOTO « LA VOIX DU NORD »

Que les locataires Maubeugeois s'estiment heureux ! Jusqu'à hier soir, la taxe d'habitation aurait dû augmenter de presque 9 %. Le soir du conseil municipal venu, c'est finalement sur une hausse d'un peu moins de 5 % (4,9 pour être précis : elle passe de 30,07 % à 31,57 %) que les élus ont dû voter (lire ci-dessous).

Jusqu'au bout, on a senti une certaine fébrilité, dans les rangs de la majorité municipale. Cette décision de dernière minute, le fait aussi que, contrairement aux autres années, personne n'ait à sa disposition les chiffres des années précédentes (histoire de comparer...), et la présentation ultrarapide de la hausse des taux communaux par Jacques Montaron, l'adjoint aux finances, qu'on a pourtant connu plus prolixe.

La tornade, la crise financière (et les 25 millions d'emprunts « toxiques » qu'a souscrits la municipalité !) et des caisses communales vides depuis des années, le désengagement de l'État... Tout cela, Rémi Pauvros l'a maintes fois dit et l'a encore rappelé, quand il a pris la parole : « Il est temps, après sept ans, de faire en sorte que d'ici à la fin du mandat, nous commençons à désendetter la ville. L'effort que nous demandons, qui va coûter de 10 centimes à 50 centimes d'euros par jour, c'est celui que nous demandons aux 5 550 foyers fiscaux de Maubeuge.

» Voilà les chiffres : la taxe d'habitation passe de 30,07 % à 31,57 % le foncier bâti de 26,19 % à 32,74 % le bâti s'élève désormais à 48,96 %. Les chiffres de 2008, il a fallu aller les chercher dans nos propres archives, puisque pour une fois, contrairement aux autres années, ils n'étaient pas notés dans les documents remis à la presse et aux conseillers municipaux. Il est des moments plus difficiles pour faire preuve de transparence...« Nous avons les encouragements du réseau d'alerte pour les décisions qui ont été prises », s'est félicité Jacques Montaron. En clair, sans cette décision d'augmenter les impôts, le préfet plaçait Maubeuge sous tutelle.

La ville va donc tenter de se désendetter, mais comment va-t-elle garder ses habitants qui payent des impôts, voire en attirer d'autres, de ces fameux foyers fiscaux qui lui manquent tant ? Grâce à la

« dynamique » engagée depuis 2001 et l'arrivée de l'équipe de Rémi Pavros à la mairie, a dit en substance le maire. Et puis pour l'instant, il n'est question d'augmentation qu'en 2009... Et peut-être que dans quelques années, Rémi Pavros pourra fixer rendez-vous : « À ceux à qui je demande un effort supplémentaire, si nous réussissons, c'est à eux que je penserai.

» Vivement la réussite ! •